



GUIDE DES FORMATIONS 2017

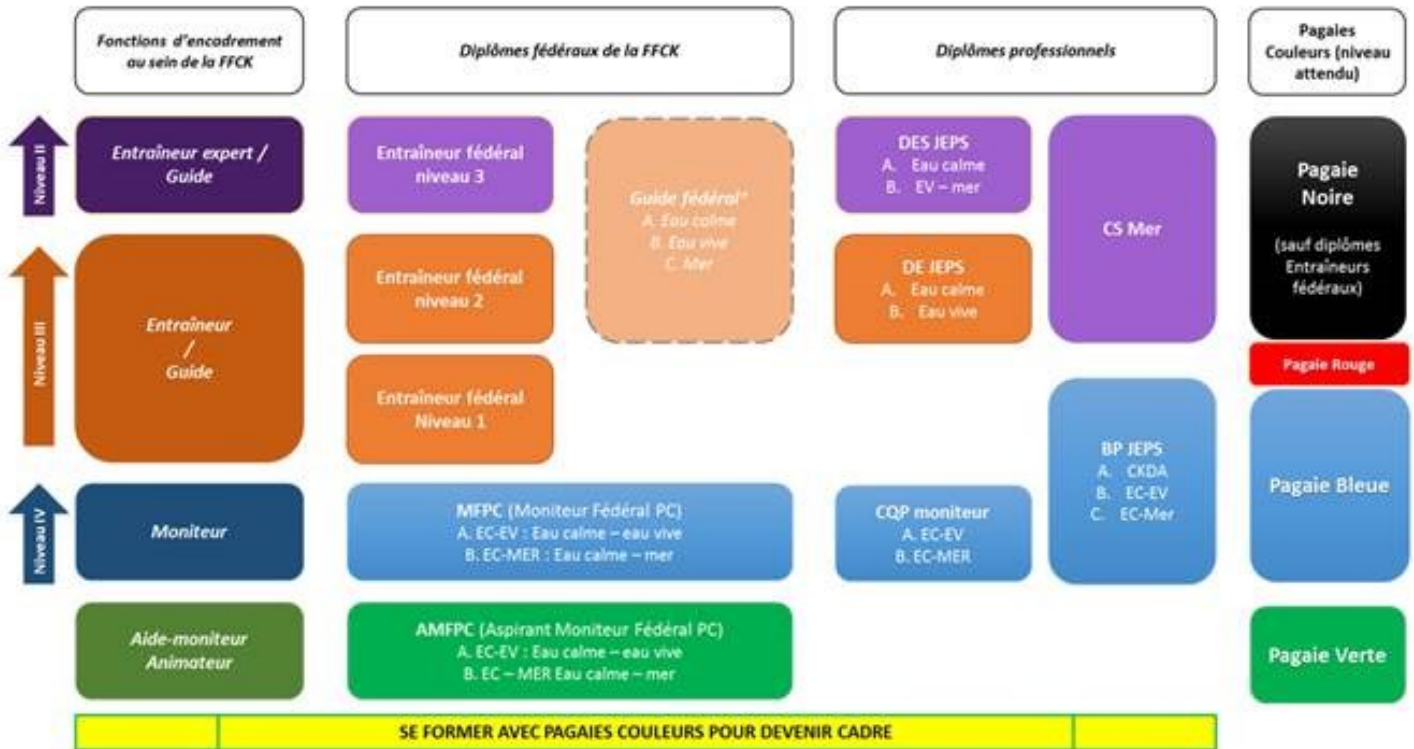


SOMMAIRE

• La filière de formation en canoë-kayak	3
• Formation Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs	6
• Formation Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs	9
• Recyclage du Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs	11
• Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale AMFPC	12
• Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale MFPC	13
• Certificat de Qualification Professionnelle de Moniteur de Canoë-Kayak	14
• Préparation CQP Moniteur CK	17
• Habilitation Cadre Certificateur Pagaies Couleurs	18
• Entraîneur Fédéral 1	19
• Bulletin d'inscription CREF Grand Est	23
• Bulletin d'inscription CNEF – CQP	25
• Bulletin d'inscription CNEF – EF1	27
• Contacts	29

La filière de formation en canoë-kayak

Schéma de la filière de formation des moniteurs et des entraîneurs de canoë-kayak



* Diplôme de Guide fédéral en cours de réflexion

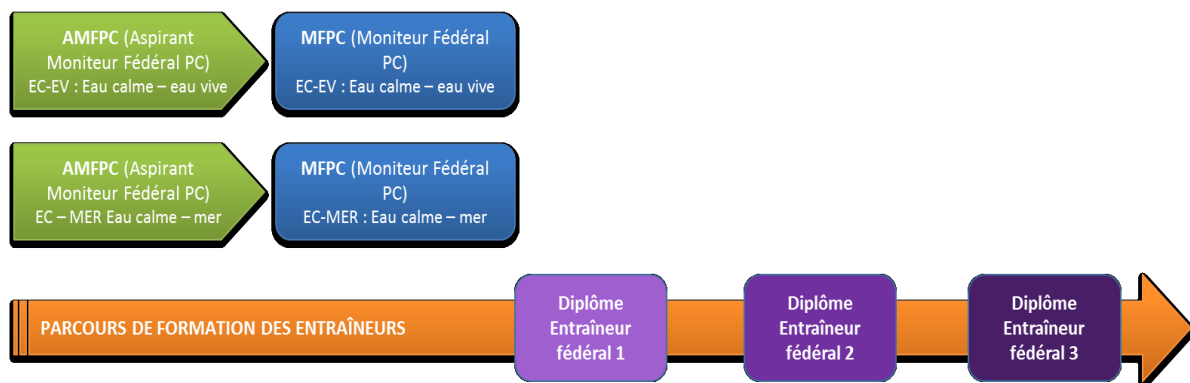
Les diplômes d'encadrement bénévoles et professionnels sont indiqués sur ce schéma. Le dispositif Pagaies Couleurs constitue le socle commun de formation des pratiquants, donnant les pré-requis nécessaires pour accéder aux formations de cadres ainsi qu'un niveau de compétences de navigation du cadre attendues à la certification.

Diplômes fédéraux

Les diplômes fédéraux sont conçus pour répondre aux besoins des clubs de disposer de cadres compétents et qualifiés pour l'encadrement, la sécurité et l'animation de toutes les activités. Ils permettent d'animer et d'enseigner bénévolement les sports de pagaie dans un club.

Il existe 3 types de diplômes :

- L'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC)
- Le Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC)
- L'Entraîneur Fédéral



Pour accéder à ces diplômes, il faut soit participer à une formation, soit s'appuyer sur la Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale.

Les diplômes fédéraux n'étant inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), leurs titulaires ne peuvent pas enseigner contre rémunération. Cependant un MFPC a la possibilité de se présenter à un module court CQP et s'il le valide, il pourra obtenir un CQP et travailler contre rémunération.

Diplômes professionnels

Il existe deux types de diplômes professionnels, ouvrant droit à des prérogatives d'encadrement professionnel :

- Le Certificat de Qualification Professionnel (CQP) délivré conjointement par la branche professionnelle et la FFCK, créé en août 2013 ;
- Les diplômes d'Etat délivrés par le Ministère chargé des sports : BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS, qui remplacent les anciens Brevets d'Etat.

Le CQP de moniteur de canoë-kayak (Certificat de Qualification professionnelle) :

C'est une qualification professionnelle qui permet à un moniteur saisonnier ou occasionnel d'accéder à un emploi rémunéré. Le CQP permet d'encadrer le canoë-kayak en autonomie, sur une durée annuelle maximale de 360 heures. Dans la mesure où les prérogatives sont les mêmes, le CQP est accessible aux moniteurs fédéraux par une formation de 2 jours appelée « module court » et organisée par la FFCK. Il est par ailleurs accessible en formation initiale pour une durée de 175 heures de formation en centre et 100 heures en entreprise.

Le BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien) :

C'est un diplôme de niveau 5, un premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et socioculturelles sur la base du choix d'un support technique canoë-kayak :

- Randonnée nautique, canoë-kayak
- Randonnée nautique, raft
- Randonnée nautique, Nage en eau vive
- Randonnée nautique, en kayak de mer

Le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports) :

Il existe 2 mentions :

- Spécialiste canoë-kayak : BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention monovalente canoë-kayak. C'est un diplôme de niveau 4 pour les spécialistes qui souhaitent être moniteur de canoë-kayak, encadrer contre rémunération et en complète autonomie.
- Moniteur nautique polyvalent (associé à une autre discipline nautique) : BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention plurivalente « canoë-kayak, eau calme et rivière d'eau vive » ; BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention plurivalente « canoë-kayak, eau calme, mer et vagues ».

Le DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) :

Il existe 2 mentions de canoë-kayak au DEJEPS et 1 certificat de spécialisation :

- DEJEPS « canoë-kayak et disciplines associées en eau vive » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « perfectionnement sportif »,
- DEJEPS « canoë-kayak et disciplines associées en eau calme » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « perfectionnement sportif »,
- CS du DEJEPS « canoë-kayak et disciplines associées en mer » associé au diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « perfectionnement sportif »

C'est un diplôme de niveau 3 qui permet de devenir **entraîneur et coordonnateur de clubs** dans le milieu concerné par le diplôme. Il correspond aux emplois des structures d'entraînement du PES 1 et 2. Dans les activités d'eau vive, il est le premier niveau de diplôme permettant d'encadrer professionnellement en eau vive au-delà de la classe 3.

Le DESJEPS (Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports) :

Il existe 2 DESJEPS, mais ils n'ont pas encore été mis en place à l'heure actuelle :

- DESJEPS « canoë-kayak et disciplines associées en eau calme » du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « performance sportive »
- DESJEPS « canoë-kayak et disciplines associées en eau vive et en mer » du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « performance sportive »

Informations complémentaires :

- Site FFCK, page formation : <http://www.ffck.org/federation/formation/encadrement-professionnel>
- Calendrier des formations d'Etat disponible sur le site du ministère en charge des sports : <http://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/formation>

Formation Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs Option Eau calme - Eau vive

Le diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs constitue le premier niveau dans les diplômes d'enseignement de la Fédération Française de Canoë Kayak. Il est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage. Il constitue un des éléments pré-requis pour accéder au diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs.

Session Ardennes 2017

- Dates : Formation modulaire sur 3 week-ends
 - Week-end n°1 : 4 et 5 février 2017 à Sedan et Donchery
 - Week-end n°2 : 18 et 19 mars 2017 à Haybes
 - Week-end n°3 : 6 et 7 mai 2017 à Château-Porcien
- Modalités d'inscription : par l'intermédiaire de son président de club et par retour du dossier d'inscription
- R1 de formation : Thomas LESAGE - ardennes@ffck.org
- Formateurs et intervenants : Thomas LESAGE, Camille MANSUY, Jérémy FRADET.
- Examen final AMFPC, session régionale (Ardennes, Marne, Aube) : le 8 octobre 2017 à Tours-sur-Marne.

Session Aube 2017

- Dates : Formation continue sur une semaine bloquée
 - Semaine du 10 au 14 avril 2017 à Chappes
- Modalités d'inscription : par l'intermédiaire de son président de club et par retour du dossier d'inscription
- R1 de formation : Caroline BOURRY - bourrycaroline@gmail.com
- Formateurs et intervenants : Caroline BOURRY, Pierre-Emmanuel RAVET, Franck AUBERT, Pierre-Edouard BUISSON, Catherine BARONI, Gérard MACHET, Jacky LEJEUNE, Louis CAMPESTRINI.
- Examen final AMFPC, session régionale (Ardennes, Marne, Aube) : le 8 octobre 2017 à Tours-sur-Marne.

Session Marne 2017

- Dates : Formation modulaire sur 3 week-ends
 - Week-end n°1 : 1 et 2 avril 2017 (lieu à définir)
 - Week-end n°2 : 27 et 28 mai 2017 (lieu à définir)
 - Week-end n°3 : 7 et 8 octobre 2017 à Tours-sur-Marne
- Modalités d'inscription : par l'intermédiaire de son président de club et par retour du dossier d'inscription
- R1 de formation : Caroline SCHERER - scherer.caroline@hotmail.fr
- Formateurs et intervenants : Caroline SCHERER
- Examen final AMFPC, session régionale (Ardennes, Marne, Aube) : le 8 octobre 2017 à Tours-sur-Marne.

Session Meurthe-et-Moselle 2017

- Dates : Formation modulaire avec une semaine et un week-end complémentaire
 - Semaine du 10 au 14 avril 2017 (lieu à définir)
 - Week-end complémentaire : à définir
- Modalités d'inscription : par l'intermédiaire de son président de club et par retour du dossier d'inscription
- R1 de formation : Rosalie KEMPF - rosalie.kempf@laposte.net
- Formateurs et intervenants : Rosalie KEMPF
- Examen final AMFPC, session régionale (Meurthe-et-Moselle, Vosges) : le 8 octobre 2017 à Metz.

Session Bas-Rhin 2017

- Dates : Formation modulaire avec une semaine et 2 journées complémentaires
 - Semaine du 18 au 22 avril 2017 à Sélestat (lieu à confirmer)
 - Journée n°1 : 25 juin 2017 à Sélestat (lieu à confirmer)
 - Journée n°2 : 14 octobre 2017 à Sélestat
- Modalités d'inscription : par l'intermédiaire de son président de club et par retour du dossier d'inscription
- R1 de formation : Arnaud JAMET - arno.jamet@gmail.com
- Formateurs et intervenants : Arnaud JAMET
- Examen final AMFPC, session régionale (Bas-Rhin) : le 15 octobre 2017 à Sélestat.

Session Vosges 2017

- Dates : Formation modulaire avec une semaine et un week-end
 - Semaine du 10 au 14 avril 2017 (lieu à définir)
 - Week-end complémentaire : à définir
- Modalités d'inscription : par l'intermédiaire de son président de club et par retour du dossier d'inscription
- R1 de formation : Damien SIEGFRIED - damien.siegfried@gmail.com
- Examen final AMFPC, session régionale (Meurthe-et-Moselle, Vosges) : le 8 octobre 2017 à Metz.

Conditions d'inscription

- Avoir 15 ans révolus à la date d'inscription
- Etre titulaire de la licence Canoë Plus
- Etre titulaire d'une Pagaie Verte correspondant à l'option choisie (eau calme ou eau vive)
- Présenter un dossier d'inscription complet.

Compétences et prérogatives de l'AMFPC

Le titulaire de l'AMFPC a comme prérogatives :

- D'initier aux activités du canoë-kayak
- De former de la Pagaie Blanche aux Pagaies Vertes dans le cadre de la méthode d'enseignement du canoë-kayak
- De certifier les Pagaies Blanches
- D'assister un Cadre Certificateur Pagaies Couleurs dans la formation et la certification de Pagaies Couleurs
- D'assister, dans le cadre de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur.

Pour le titulaire de l'option "eau calme, eau vive", l'AMFPC peut encadrer en autonomie les supports du canoë, du kayak et les autres supports propulsés à la pagaie :

- En eau calme dans une zone abritée et délimitée
- En eau vive de classe I.

Avant 18 ans, le titulaire de l'AMFPC est placé sous la responsabilité d'un adulte identifié par le président de la structure et présent auprès de l'AMFPC.

Après 18 ans, le titulaire de l'AMFPC peut encadrer en autonomie dans le cadre de ses prérogatives.

Organisation de la formation en 4 unités capitalisables

UC 1 : Etre capable de mobiliser les connaissances générales propres à la découverte de l'activité

UC 2 : Etre capable d'animer une séance d'initiation au canoë-kayak pour tout public

UC 3 : Etre capable d'utiliser la méthode d'enseignement et les outils Pagaies Couleurs

UC 4 : Etre capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice

Période de mise en situation pédagogique en club

Cette période de mise en situation pédagogique est le temps majeur de la formation par alternance. Le stagiaire Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs va mettre en pratique sous tutorat, au sein de son club, ses connaissances acquises lors du stage de formation. Le stagiaire doit faire viser chacune de ses expériences par son tuteur, dans son livret de formation.

Exigences préalables à la certification

- Avoir 16 ans révolus
- Etre titulaire d'une licence Canoë Plus
- Avoir suivi la totalité de la formation
- Avoir validé les 4 UC
- Etre titulaire des deux Pagaies Vertes (eau calme et eau vive)
- Posséder l'attestation de natation sauvetage

Formation Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs Option Eau calme - Eau vive

Le diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs constitue le deuxième niveau dans les diplômes d'enseignements de la FFCK. Il est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage. Il est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale (VAEF).

Calendrier de la formation

- Module d'entrée en formation : 25 et 26 mars 2017 à Metz ou 1^{er} et 2 avril 2017 (lieu à définir en fonction des inscrits)
2 modules sur la Région Grand Est sur 2 sites différents, à 2 dates différentes (au choix des stagiaires).
- Mise en situation pédagogique en club : avril-novembre 2017
- Stage de formation : du 23 au 29 juillet 2017 à l'Argentière-La-Bessée
- Examen final : 25 novembre 2017 ou 2 décembre 2017 (lieu à définir en fonction des inscrits)
2 sessions d'examens sur la Région Grand Est sur 2 sites différents, à 2 dates différentes (au choix des stagiaires)

Conditions d'inscription

- Avoir 17 ans révolus à la date d'inscription
- Etre titulaire de la licence Canoë Plus
- Etre titulaire du diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral en cours de validité, dans l'option visée par la formation au MFPC (option EC-EV)
- Etre titulaire d'une Pagaie Bleue correspondant à l'option choisie (eau calme ou eau vive)
- Présenter un dossier d'inscription complet.

Coût de la formation : 350 €

Comprenant l'hébergement, la restauration, les frais de déplacement dans le cadre du stage de formation à l'Argentière-La-Bessée, les frais de gestion de dossiers, les frais pédagogiques et un gilet moniteur équipé en cas de réussite à l'examen (leash, corde, couteau) ; non compris les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement du module d'entrée en formation et de la session d'examen de formation.

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club

- Date limite d'envoi du dossier : le 24 février 2017
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CREF Grand Est, page 23)
- Autorisation parentale pour les candidats stagiaires mineurs
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE

Remarques

- Les candidats doivent dès maintenant commencer à trouver leur structure de stage ainsi que le tuteur pédagogique (moniteur ou breveté d'état ayant le CCPC).
- La formation aux premiers secours PSC1 est à suivre obligatoirement avant l'examen de moniteur.
- Une convocation précisant le déroulement de chaque stage de formation (contenu, matériel nécessaire, ...) sera transmise à chaque candidat avant chaque session de formation.
- Le diplôme de MFPC ne permet pas d'enseigner contre rémunération. Cependant, le titulaire d'un diplôme de MFPC option EC-EV peut se présenter au module court du CQP de moniteur de canoë-kayak option EC-EV : diplôme permettant d'encadrer, d'animer et d'enseigner les sports de pagaie contre rémunération.

Compétences et prérogatives du MFPC

Le titulaire du MFPC a comme prérogatives :

- D'encadrer les activités du canoë-kayak
- De former de la Pagaie Blanche aux Pagaies Bleues dans le cadre de la méthode d'enseignement du canoë-kayak
- De certifier les Pagaies Couleurs de la Pagaie Blanche aux Pagaies Bleues
- D'assister une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur dans la formation et la certification de Pagaies Couleurs
- D'assister, dans le cadre de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur.

Pour le titulaire de l'option "eau calme, eau vive", le MFPC peut encadrer en autonomie les supports du canoë, du kayak et les autres supports propulsés à la pagaie :

- En eau calme et en piscine
- En eau vive de classe II, passage de classe III isolé.

Organisation de la formation en 4 unités capitalisables

UC 1 : Etre capable d'utiliser ses connaissances réglementaires dans le cadre de ses activités d'encadrement

UC 2 : Etre capable d'encadrer le canoë-kayak pour tout public

UC 3 : Etre capable de certifier des Pagaies Couleurs de la Blanche à la Bleue

UC 4 : Etre capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice

Période de mise en situation pédagogique en club

Cette période de mise en situation pédagogique est le temps majeur de la formation par alternance. Le stagiaire Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs va mettre en pratique sous tutorat, au sein de son club, ses connaissances acquises lors du stage de formation. Le stagiaire doit faire viser chacune de ses expériences par son tuteur, dans son livret de formation.

Exigences préalables à la certification

- Avoir 18 ans révolus
- Etre titulaire d'une licence Canoë Plus
- Avoir suivi la totalité de la formation
- Avoir validé les 4 UC
- Etre titulaire des deux Pagaies Bleues (eau calme et eau vive)
- Posséder l'attestation de natation sauvetage
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention Secours Civil de niveau 1)

Recyclage du Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs Option Eau calme - Eau vive

Calendrier de la formation

- Stage de recyclage "Pédagogie Pagaies Couleurs & Sécurité" : 25 et 26 mars 2017 à Metz ou 1^{er} et 2 avril 2017 (lieu à définir en fonction des inscrits)
2 modules sur la Région Grand Est sur 2 sites différents, à 2 dates différentes (au choix des stagiaires).

Conditions d'inscription

- Etre titulaire de la licence Canoë Plus
- Etre titulaire du diplôme du moniteur fédéral ou moniteur fédéral pagaies couleurs en fin de validité.
- Présenter un dossier d'inscription complet.

Coût de la formation : 60 €

Comprenant l'hébergement, la restauration, les frais de gestion de dossiers et les frais pédagogiques et la carte d'habilitation ; non compris les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement de la session de formation.

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club.

- Date limite d'envoi du dossier : le 24 février 2017
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CREF Grand Est, page 23)
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE

Remarques

- Le titulaire d'un diplôme de MFPC option EC-EV à jour de son recyclage peut se présenter au module court du CQP de moniteur de canoë-kayak option EC-EV : diplôme permettant d'encadrer, d'animer et d'enseigner les sports de pagaie contre rémunération.

Exigences préalables à la validation du recyclage

- Etre titulaire d'une licence Canoë Plus
- Avoir obtenu le diplôme de moniteur fédéral canoë-kayak ou moniteur fédéral pagaies couleurs
- Etre titulaire des deux Pagaies Bleues (eau calme et eau vive)
- Participer à un stage de recyclage organisé par la CREF et obtenir une validation (stage de recyclage "Pédagogie Pagaies Couleurs & Sécurité" les 25 et 26 mars 2017 ou les 1^{er} et 2 avril 2017).

Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (eau calme - eau vive)

Calendrier de la formation

- Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF
- Module "Pédagogie Pagaies Couleurs & Sécurité" : 25 et 26 mars 2017 à Metz ou 1^{er} et 2 avril 2017 (lieu à définir en fonction des inscrits)
2 modules sur la Région Grand Est sur 2 sites différents, à 2 dates différentes (au choix des stagiaires).
- Entretien avec le jury d'octroi : 26 mars 2017 à Metz ou 2 avril 2017 (lieu à définir en fonction des inscrits)

Conditions d'inscription

- Avoir 18 ans révolus à la date de l'examen
- Etre titulaire de la licence Canoë Plus
- Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF (la demande d'entretien est effectuée par le candidat à la VAEF et fait l'objet d'un avis motivé du président de son club).
- Présenter un dossier d'inscription complet.

Coût de la formation : 100 €

Comprenant l'hébergement, la restauration, les frais de gestion de dossiers et les frais pédagogiques ; non compris les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement de la session de formation.

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club.

- Date limite d'envoi du dossier : le 24 février 2017
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CREF Grand Est, page 23)
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE

Exigences préalables à la certification par VAEF

- Avoir 18 ans révolus
- Avoir été titulaire d'une licence Canoë Plus pendant 2 années consécutives au minimum
- Etre titulaire de la licence Canoë Plus au moment de la demande
- Etre titulaire des deux Pagaies Vertes (eau calme et eau vive)
- Posséder l'attestation de natation-sauvetage
- Participer au module "Pédagogie Pagaies Couleurs & Sécurité" les 25 et 26 mars 2017 ou les 1^{er} et 2 avril 2017 et obtenir une validation
- Déposer un dossier de VAEF auprès du jury de la CREF un mois au minimum avant la session de l'examen.

Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (eau calme - eau vive)

Calendrier de la formation

- Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF
- Module "Pédagogie Pagaies Couleurs & Sécurité" : 25 et 26 mars 2017 à Metz ou 1^{er} et 2 avril 2017 (lieu à définir en fonction des inscrits)
2 modules sur la Région Grand Est sur 2 sites différents, à 2 dates différentes (au choix des stagiaires).
- Entretien avec le jury d'octroi : 26 mars 2017 à Metz ou 2 avril 2017 (lieu à définir en fonction des inscrits)

Conditions d'inscription

- Avoir 21 ans révolus à la date de l'examen
- Etre titulaire de la licence Canoë Plus
- Etre titulaire du diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral en cours de validité, dans l'option visée par la formation au MFPC (option EC-EV)
- Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF (la demande d'entretien est effectuée par le candidat à la VAEF et fait l'objet d'un avis motivé du président de son club).
- Présenter un dossier d'inscription complet.

Coût de la formation : 100 €

Comprenant l'hébergement, la restauration, les frais de gestion de dossiers et les frais pédagogiques et la carte d'habilitation ; non compris les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement de la session de formation.

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club.

- Date limite d'envoi du dossier : le 24 février 2017
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CREF Grand Est, page 23)
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE

Exigences préalables à la certification par VAEF

- Avoir 21 ans révolus
- Avoir été titulaire d'une licence Canoë Plus pendant 2 années consécutives au minimum
- Etre titulaire de la licence Canoë Plus au moment de la demande
- Etre titulaire des deux Pagaies Bleues (eau calme et eau vive)
- Etre titulaire du PSC1
- Posséder l'attestation de natation-sauvetage
- Participer au module "Pédagogie Pagaies Couleurs & Sécurité" les 25 et 26 mars 2017 ou les 1^{er} et 2 avril 2017 et obtenir une validation de l'UC 4 et de l'épreuve d'habilitation CCPC (non accessibles par VAEF)
- Déposer un dossier de VAEF auprès du jury de la CREF un mois au minimum avant la session de l'examen.

Certificat de Qualification Professionnelle de Moniteur de Canoë-Kayak Option Eau calme - Eau vive

Calendrier de la formation

- Module court du CQP : 22 et 23 avril 2017 à Metz

Conditions d'inscription

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire d'une licence Canoë Plus
- Etre titulaire du diplôme de MFPC option EC-EV à jour
- Ou être titulaire du diplôme de Moniteur Fédéral à jour + 2 Pagaies Couleurs Bleues Eau Calme et Eau Vive
- Présenter un dossier d'inscription complet.

Coût de la formation : 150 €

Comprenant les frais de location du site de formation, les frais matériels, les frais des formateurs et les frais administratifs ; non compris les frais de restauration, d'hébergement et les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement de la session de formation.

Les frais pédagogiques seront prélevés via Extranet directement sur le compte de la structure, à l'inscription à la formation.

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club auprès du service formation du siège fédéral de la FFCK.

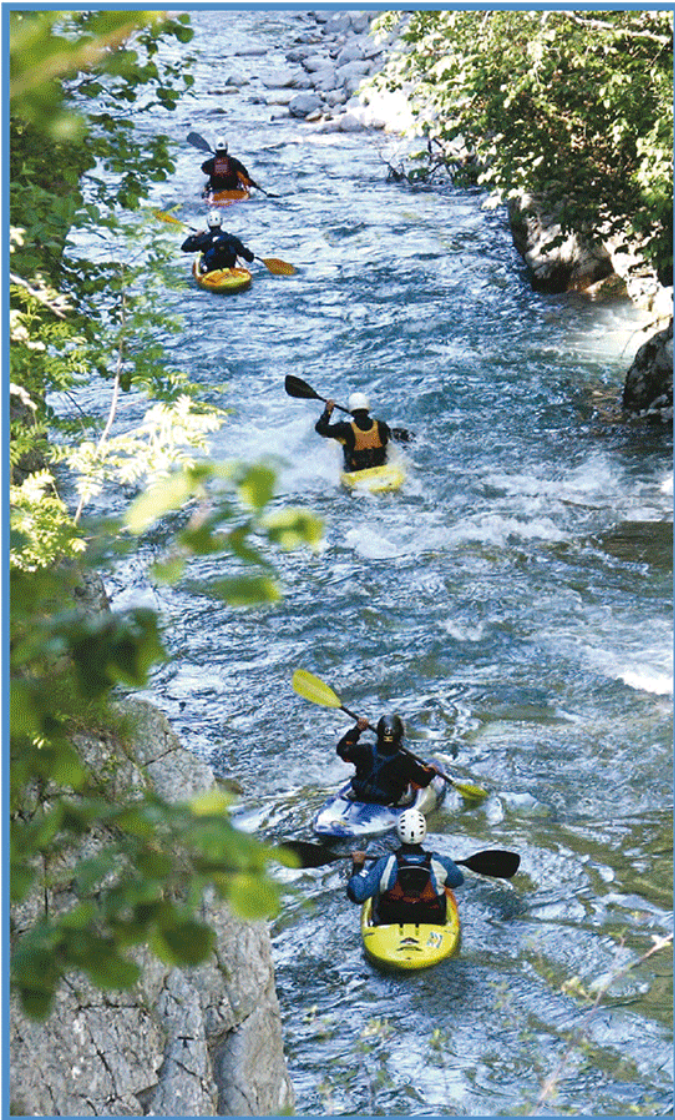
- Date limite d'envoi du dossier : le 3 avril 2017
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Fédération Française de Canoë Kayak
Service Formation
87 Quai de la Marne
94340 JOINVILLE-LE-PONT
Email : serviceformation@ffck.org

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription disponible sur le site internet FFCK : [bulletin d'inscription du module court CQP](#)

Certificat de Qualification Professionnelle de Moniteur de Canoë-Kayak

PRÉSENTATION DU DIPLÔME ET DU MODULE COURT



Le CQP c'est quoi ?

C'est un diplôme d'encadrement et d'enseignement du Canoë-Kayak géré par la FFCK par délégation de la Branche Professionnelle.

Le détenteur d'un CQP de moniteur de Canoë-Kayak est **un cadre pédagogiquement autonome** qui dispose des mêmes prérogatives que le MFPC.

Il permet **d'encadrer, d'animer et d'enseigner les sports de pagaie** dans une limite de **360 heures annuelles**.

Il existe deux options identiques aux diplômes de MFPC :

- Option eau Calme – Eau Vive
- Option Eau Calme – Mer



2 options:

- CQP moniteur CK eau calme - eau vive
- CQP moniteur CK eau calme - mer

360 heures maximum
d'encadrement par an

Mêmes prérogatives que le MFPC
sauf le raft en eau vive

Cadre autonome dans
l'encadrement de l'activité

Quelles sont les prérogatives d'encadrement du CQP ?

CQP DE MONITEUR CK « EAU CALME - EAU VIVE »		CQP DE MONITEUR CK « EAU CALME - MER »	
CONDITIONS EN EAU VIVE	CONDITIONS EN EAU CALME	CONDITIONS EN MER	
<ul style="list-style-type: none"> ■ classe II, passages de classe III isolés ■ tous sports de pagaie, sauf raft 	<ul style="list-style-type: none"> ■ eau calme ■ tous sports de pagaie 	<ul style="list-style-type: none"> ■ vent de force 3 Beaufort et houle de 1 mètre sur le site d'évolution ■ jusqu'à 1 mille d'un abri ■ tous sports de pagaie 	

Qu'est ce que le module court du CQP ?

C'est une formation de 2 jours, de la FFCK, mise en oeuvre par les CRCK à destination des Moniteurs Fédéraux et Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs, qui leur permettra d'obtenir le CQP.

- Une formation d'une journée sur « l'intégration de son activité dans le fonctionnement d'une structure » (Bloc 4 du diplôme CQP)
- Une journée de certification portant sur des épreuves de sécurité.



Quelles Conditions pour s'inscrire au module court ?

- Avoir **18 ans** minimum
- Avoir une **licence à jour** (licence C+)
- Avoir un diplôme de **MFPC à jour**
- Avoir un diplôme de **Moniteur Fédéral à jour + 2 Pagaies Couleurs Bleues** (en fonction de l'option choisie)

Il semble donc intéressant d'envisager, si besoin, le recyclage de son diplôme fédéral ainsi que l'obtention de Pagaies Couleurs Bleues afin d'anticiper les inscriptions au module court du CQP.

Combien ça coûte ?

Le coût du week-end est de 150 euros et comprend les frais suivants :

- Frais de location des sites de formation
- Frais matériels
- Frais des formateurs
- Frais de fonctionnement administratif

Comment s'inscrire ?

C'est le club qui inscrit ses stagiaires auprès du service formation du siège fédéral de la FFCK. La fiche d'inscription est disponible sur le site Internet : www.ffck.org (rubrique : formation / formations professionnelles / CQP).

Préparation CQP de Moniteur de Canoë-Kayak Option Eau calme - Eau vive

Calendrier de la formation

- Journée de formation n°1 : 26 mars 2017 à Metz
- Journée de formation n°2 : 2 avril 2017 (lieu à définir en fonction des inscrits)

Public

- Ouvert aux moniteurs fédéraux ayant pour projet d'obtenir le CQP de Moniteur de Canoë-Kayak (option Eau calme - Eau vive)

Contenu de la formation

- Présentation des épreuves du CQP
- Acquisition de connaissances et de savoir-faire dans le domaine de la sécurité en canoë-kayak (théorie et mise en situation pratique)

Coût de la formation : 20 €

Comprenant la restauration, les frais de gestion de dossiers et les frais pédagogiques ; non compris les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement de la session de formation.

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club.

- Date limite d'envoi du dossier : le 24 février 2017
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CREF Grand Est, page 23)
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE

Habilitation Cadre Certificateur Pagaies Couleurs

Calendrier de la formation

- Journée de formation n°1 : 26 mars 2017 à Metz
- Journée de formation n°2 : 2 avril 2017 (lieu à définir en fonction des inscrits)

Conditions d'inscription

- Etre titulaire de la licence Canoë Plus
- Etre titulaire (au choix) :
 - du diplôme du moniteur fédéral en cours de validité,
 - du diplôme d'entraîneur 1er degré fédéral en cours de validité,
 - d'un diplôme d'ETAPS
 - d'un diplôme professionnel ou d'état de la filière CKDA (BAPAAT – BPJEPS Nautisme monovalent mention CK ou plurivalent avec une mention CK – BEES 1^{er} ou 2^{ème} degré CKDA)
 - d'une Licence STAPS Option CK
 - d'un DEUST option CK
- Ou être certifié d'EPS (Professeur d'EPS) ou de Sport (Professeur de Sport),
- Présenter un dossier d'inscription complet.

Le candidat est inscrit par le président de son club.

Coût de la formation : 40 €

Comprenant la restauration, les frais de gestion de dossiers et les frais pédagogiques et la carte d'habilitation ; non compris les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement de la session de formation.

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club.

- Date limite d'envoi du dossier : le 24 février 2017
- Dossier d'inscription à envoyer au :
 - Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
 - Maison Régionale des Sports
 - 13 rue Jean Moulin - BP 70001
 - 54510 TOMBLAINE

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CREF Grand Est, page 23)
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE

Entraîneur Fédéral – Niveau 1

Calendrier de la formation

- Module EF1 n°1 : 11 et 12 novembre 2017 (lieu et contenu à définir)
- Module EF1 n°2 : 9 et 10 décembre 2017 (lieu et contenu à définir)

Conditions d'inscription

- Être titulaire de la licence Canoë Plus
- Être en charge d'une mission d'entraînement

Coût de la formation : 50 € pour les bénévoles et 150€ pour les professionnels

Comprenant les frais de location du site de formation, les frais matériels, les frais des formateurs et les frais administratifs ; non compris les frais de restauration, d'hébergement et les frais de déplacement jusqu'au lieu de déroulement de la session de formation.

Les frais pédagogiques seront prélevés via Extranet directement sur le compte de la structure, à l'inscription à la formation.

Envoi du dossier d'inscription

Le candidat est inscrit par le président de son club auprès du service formation du siège fédéral de la FFCK.

- Date limite d'envoi du dossier : le 10 octobre 2017 pour le module n°1 et le 8 novembre 2017 pour le module n°2
- Dossier d'inscription à envoyer au :
Fédération Française de Canoë Kayak
Service Formation
87 Quai de la Marne
94340 JOINVILLE-LE-PONT
Email : serviceformation@ffck.org

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription

- Fiche individuelle d'inscription (bulletin d'inscription CNEF, page 27)

Compétences développées

- Mettre en œuvre l'entraînement qu'on lui donne et l'adapter par rapport à l'environnement (conditions extérieures) et à l'humain ;
- Organiser l'entraînement au club, les sorties en compétition, l'encadrement des sportifs pendant les stages et souvent gérer un groupe nombreux et hétérogène de sportifs ;
- Former des sportifs jusqu'à la Pagaie Rouge, replacer leurs performances au regard des références internationales, être capable de diriger une séance d'échauffement, d'étirement, de renforcement musculaire, le tout en veillant à la prophylaxie ;
- Transmettre des valeurs citoyennes et sportives, ainsi que des principes d'éducation à la nutrition, de bonne conduite, de respect (de soi, des autres, de l'environnement, des règles...), d'éducation physique globale (respect de soi, son corps, sa santé), de repérer les fragilités et d'orienter vers le corps médical, et enfin, veiller aux conduites à risque notamment dopantes.

Accès

- Possibilité de s'inscrire à un seul module, deux, trois, quatre, ou à l'ensemble de la formation selon vos objectifs.

Organisation de la formation en 5 modules

- M1 : Organiser l'entraînement
Construire des groupes d'entraînement ; reconnaître et s'adapter à différents publics ; construire des plannings
- M2 : Entraîner dans une discipline
Comprendre et relier les facteurs de la performance ; repérer des étapes de progression ; former un pagayer jusqu'à la Pagaie Rouge
- M3 : Préparation Physique générale (PPG) et Récupération
Connaître et utiliser des seuils de travail ; optimiser la charge d'entraînement ; conduire des échauffements et des séances de renforcement musculaire à thèmes ; organiser la récupération
- M4 : Posture d'entraîneur
Diffuser des valeurs éducatives, citoyennes et de performance ; communiquer efficacement en fonction du contexte (briefing, débriefing, feed-back)
- M5 : Se connaître dans sa pratique
Mettre en pratique dans une structure les connaissances acquises ; développer des compétences de terrain ; utiliser les temps de tutorat pour prendre du recul sur sa pratique

Conditions d'accès à la certification

- Être en possession d'une Licence Canoë plus
- Être Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (ou équivalence définie dans le règlement du diplôme)
- Avoir participé aux 4 modules de formation
- Avoir réalisé la période de mise en situation pratique dans le club avec l'accompagnement d'un tuteur

ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL

PRÉSENTATION DU PARCOURS DE FORMATION DES ENTRAÎNEURS

La Filière de formation des Entraîneurs c'est quoi ?

C'est la filière de formation des entraîneurs de la FFCK. Elle répond à un enjeu stratégique de formation des entraîneurs de canoë-kayak et de performance des équipes de France à moyen et long termes.

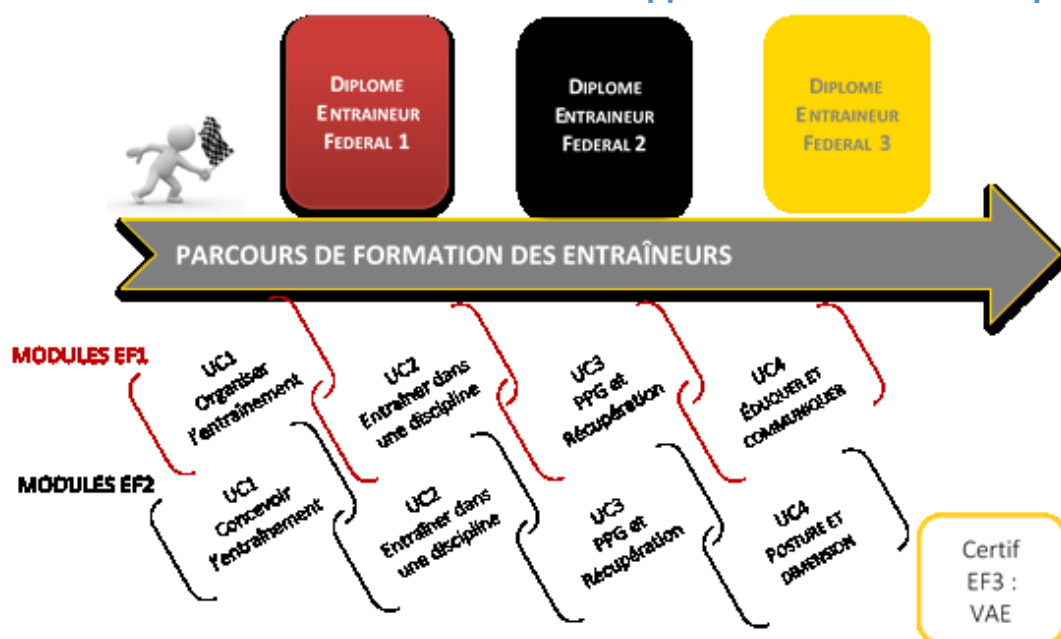
Dans le but d'être accessible au plus grand nombre, ce Parcours de Formation peut être intégré dans différents cas de figure :

- en étant bénévole ou salarié,
- sans pré-requis de niveau individuel de navigation,
- en formation diplômante ou en formation continue non diplômante,
- avec comme objectif un diplôme fédéral (Entraîneur Fédéral) ou un diplôme d'Etat (DEJEPS).

Il y a donc plusieurs entrées possibles dans ce parcours selon vos objectifs et votre niveau initial.



Le parcours de Formation des Entraîneurs s'appuie sur 3 niveaux de diplômes



Qu'est-ce que l'EF1 - Entraîneur Fédéral 1

C'est une formation, de la FFCK, composée de 4 modules de 2 jours, mise en œuvre par les CRCK à destination de tous et d'une période d'alternance en structure.

- UC 1 = Organiser l'entraînement
- UC 2 = Entraîner dans une discipline
- UC 3 = Préparation physique générale et récupération
- UC 4 = Relation aux sportifs



Conditions pour s'inscrire et participer à l'EF1

- Licence fédérale Canoë Plus
- Être en charge d'une mission d'entraînement en canoë-kayak

Conditions de certification

- Être en possession d'une Licence Canoë plus
- Être Moniteur - Monitrice fédérale Pagaies Couleurs ou équivalence définie dans le règlement du diplôme
- Avoir participé aux 4 modules de formation
- Avoir réalisé la période de mise en situation pratique dans le club avec l'accompagnement d'un tuteur

Le parcours de formation peut s'étaler sur 4 années au maximum.

Les modules sont réalisables dans l'ordre qui convient à l'entraîneur stagiaire, en alternance avec des temps de mise en pratique en structure.

Combien ça coute ?

Le coût du module est de 50 euros pour les bénévoles et de 150 euros pour les salariés. Il comprend les frais suivants :

- Frais de location des sites de formation
- Frais matériels
- Frais des formateurs
- Frais de fonctionnement administratif

Comment s'inscrire ?

C'est le club qui inscrit ses stagiaires auprès du service formation du siège fédéral de la FFCK.

Bulletin d'inscription - 2017

A envoyer avec le dossier complet des pièces demandées au :

*Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE*

Intitulé de la session de formation :

<input type="checkbox"/> MFPC option EC-EV (Option 1) Module d'entrée en formation : 25-26/03/2017 à Metz Stage de formation : 23-29/07/2017 à l'Argentière-La-Bessée Examen final : 25 novembre 2017 ou 2 décembre 2017	<input type="checkbox"/> MFPC option EC-EV (Option 2) Module d'entrée en formation : 01-02/04/2017 (lieu à définir) Stage de formation : 23-29/07/2017 à l'Argentière-La-Bessée Examen final : 25 novembre 2017 ou 2 décembre 2017
<input type="checkbox"/> Recyclage du MFPC (Option 1) Stage de recyclage : 25-26/03/2017 à Metz	<input type="checkbox"/> Recyclage du MFPC (Option 2) Stage de recyclage : 01-02/04/2017 (lieu à définir)
<input type="checkbox"/> VAEF de l'AMFPC option EC-EV (Option 1) Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF Module "Pédagogie Pagaies Couleurs & Sécurité" : 25-26/03/2017 à Metz Entretien avec le jury d'octroi : 26/03/2017 à Metz	<input type="checkbox"/> VAEF de l'AMFPC option EC-EV (Option 2) Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF Module "Pédagogie Pagaies Couleurs & Sécurité" : 01-02/04/2017 (lieu à définir) Entretien avec le jury d'octroi : 02/04/2017 (lieu à définir)
<input type="checkbox"/> VAEF du MFPC option EC-EV (Option 1) Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF Module "Pédagogie Pagaies Couleurs & Sécurité" : 25-26/03/2017 à Metz Entretien avec le jury d'octroi : 26/03/2017 à Metz	<input type="checkbox"/> VAEF du MFPC option EC-EV (Option 2) Entretien préalable avec une personne agréée par la CREF Module "Pédagogie Pagaies Couleurs & Sécurité" : 01-02/04/2017 (lieu à définir) Entretien avec le jury d'octroi : 02/04/2017 (lieu à définir)
<input type="checkbox"/> Préparation du CQP (Option 1) Journée de formation : 26/03/2017 à Metz	<input type="checkbox"/> Préparation du CQP (Option 2) Journée de formation : 02/04/2017 (lieu à définir)
<input type="checkbox"/> Habilitation CCPC (Option 1) Journée de formation : 26/03/2017 à Metz	<input type="checkbox"/> Habilitation CCPC (Option 2) Journée de formation : 02/04/2017 (lieu à définir)

Cocher la case correspondante

Participant :

NOM : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____ N° de licence : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 N° tél. fixe : _____ N° tél. portable : _____
 Email : _____
 Pagaie Couleur Eau Calme : _____ Pagaie Couleur Eau Vive : _____

Informations relatives au club :

NOM du club : _____ NOM du tuteur : _____
 Signature du président et tampon du club : _____ Qualification du tuteur : _____

*Le bulletin doit être dûment rempli, signé et retourné CRCK Grand Est au plus tard 1 mois avant le début de la formation, accompagné du règlement de la formation.
 Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée.*

Autorisation parentale de participation (pour les mineurs) :

Je soussigné, _____ (père, mère, tuteur)
autorise mon fils, ma fille, _____ (nom et prénom du stagiaire)
à participer aux actions de la formation organisées par la Commission Enseignement Formation du Comité
Régional de Canoë Kayak Grand Est durant l'année 2017.

AUTORISE le responsable du stage à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou tout soin jugés
nécessaires par le corps médical, ainsi qu'à pouvoir reprendre en charge lui-même l'enfant dans le service
hospitalier (ou dans le service médical concerné) à la fin du traitement ou de l'intervention.

Important : veuillez nous signaler les renseignements médicaux s'il y a lieu tels qu'asthme, allergies, ...

N° de sécurité sociale de l'enfant : _____

Personne à prévenir en d'urgence : _____

N° de téléphone (domicile) : _____

N° de téléphone (travail) : _____

Fait à _____ le _____.

Signature du ou des responsables légal(aux) :

Contacts

Arnaud JAMET

Président de la CREF Alsace

Tél : 06 63 41 49 32

Email : arno.jamet@gmail.com

Juan GUERRERO

Président de la CREF Champagne-Ardenne

Tél : 06 48 27 51 75

Email : juanguerrero@orange.fr

Damien SIEGFRIED

Président de la CREF Lorraine

Tél : 06 18 97 80 39

Email : damien.siegfried@gmail.com

Etienne BAUDU

Conseiller Technique Régional

Tél : 06 19 58 97 27

Email : ebaudu@ffck.org

Jean-Christophe BOIVIN

Conseiller Technique Régional

Tél : 06 11 59 00 96

Email : jcboivin@ffck.org

Jean-Pierre LATIMIER

Conseiller Technique Régional

Tél : 06 07 63 11 73

Email : jplatimier@ffck.org

**Comité Régional de Canoë-Kayak du Grand-Est**

Maison Régionale des Sports

13, rue Jean MOULIN – 54 510 Tomblaine

Tél : 03 83 18 88 39

Email : grandest@ffck.org